CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E104526** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2026**

ÉDITÉ LE **27/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1988
Forme juridique : SARL

Capital : 22 867

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 1989B00056

Siret : **349 281 881 00038**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 7112727

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H24740N1244000 / 001 571806/47.

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H24740N1244000 / 001 571806/47

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS SYLVESTRE**

1 CHEMIN DE LA GRANDE PIECE
ZA DE VILLEJESUS
16140 AIGRE

Téléphone : 05 45 21 03 69 **Fax :** 05 45 21 04 48
Portable : 06 81 54 01 41

Site Internet :
E-mail : pierre@sylvestre.pro

Responsabilité légale :
SYLVESTRE GILLES GÉRANT

Effectif moyen : 39 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	22/11/2022
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	14/12/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	14/12/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	14/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/12/2023
5913	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 500 kVA (Technicité supérieure)	05/02/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	22/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	31/01/2023
o Panneaux solaires photovoltaïques	05/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/11/2026 12:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.